



POUR UN PLAN MARSHALL 4.0 PLUS SOLIDAIRE !

A l'occasion de la présentation de l'avis du CESW sur le projet de Plan Marshall 4.0, l'UNIPSO rappelle ses enjeux prioritaires !

COMMUNIQUE

6 février 2015

Ce jeudi 5 février, le Groupe des partenaires sociaux de Wallonie (GPS-W), a présenté au Gouvernement [l'avis du CESW](#) sur le projet de plan Marshall 4.0 présenté aux partenaires sociaux en décembre dernier. Cet avis est le résultat d'un long travail réalisé par les partenaires sociaux réunis au sein du Conseil économique et social wallon (CESW). Dans ce texte de compromis où chacun peut retrouver ses priorités, « l'empreinte sociale » de l'UNIPSO transparaît à plusieurs endroits.

Le CESW rappelle ainsi dans son préambule qu'« il n'y a pas que des entreprises innovantes et exportatrices qui créent de la valeur ajoutée et de l'emploi ». Il y souligne également « sa volonté de voir le Gouvernement répondre durant cette législature à d'autres principaux enjeux pour la Wallonie tels que les défis démographiques et de santé, les politiques de l'emploi [...] et le transfert des compétences ».

En ce qui concerne l'accueil de la petite enfance, le CESW rappelle que « la priorité reste le développement du nombre de places d'accueil en réponse aux besoins non satisfaits », et que les expériences innovantes qui seraient menées afin d'améliorer le soutien à la disponibilité des parents doivent s'inscrire dans le cadre de la programmation ONE et associer les interlocuteurs sociaux.

En matière d'efficacité énergétique des bâtiments, le CESW souligne encore la nécessité de « développer le programme UREBA en améliorant son efficacité et en simplifiant les démarches administratives », notamment pour le rendre accessible aux petites structures.

Par ailleurs, le Conseil a, dans la seconde partie de son avis, attiré l'attention du Gouvernement sur « d'autres politiques essentielles qui concourent à la réussite des axes prioritaires du Plan et qui dès lors ne peuvent être négligées ». Parmi celles-ci, **l'action sociale et les services aux personnes** ainsi que l'enjeu de **l'innovation sociale** en tant que véritable levier de développement économique régional sont des priorités impulsées par l'UNIPSO qui se retrouvent dans l'avis commun.

Le CESW rappelle ainsi notamment la nécessité de favoriser la croissance de l'offre de services pour répondre aux besoins sociaux grandissants (démographie, pauvreté, chômage, etc.), de disposer d'une synthèse des indicateurs permanents quantitatifs et qualitatifs des besoins de la population tout en assurant leur suivi mais également de développer une approche coordonnée et efficiente du trajet d'aide et de soins des bénéficiaires par le développement de politiques globales orientées sur le parcours de vie des secteurs et qui ne soient ni cloisonnées par secteurs, ni par niveaux de compétences.

L'avis rendu par les partenaires sociaux développe le [projet initial du plan Marshall](#), jusqu'alors principalement orienté vers les politiques industrielles. L'UNIPSO insiste pour que le Gouvernement accorde aux différents enjeux et priorités du secteur à profit social toute l'attention qu'ils méritent et rappelle dans ce cadre sa disponibilité et sa volonté à concourir à leur développement et à leur réussite tout au long de cette législature.

Contact : Hélène Derbaudrenghien – 02/210.53.02 / helene.d@unipso.be

A propos de l'UNIPSO : l'UNIPSO est la confédération intersectorielle et pluraliste des employeurs du secteur à profit social (non marchand) en Wallonie et en Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle représente plus de trente fédérations d'employeurs du secteur public et privé, actives dans le domaine de la santé, l'accueil et l'hébergement des personnes âgées, l'aide et les soins à domicile, l'aide aux personnes fragilisées, l'aide et l'hébergement des personnes handicapées, l'aide à la jeunesse, la petite enfance, les entreprises de travail adapté, l'insertion socioprofessionnelle, la culture, le sport et l'enseignement, ainsi que les organismes d'action sociale et les mutualités. En termes d'emploi, le secteur à profit social représente à lui seul 19% de l'emploi wallon, soit 190.000 travailleurs répartis au sein de près de 9.000 établissements.

L'UNIPSO et la concertation sociale : en tant que fédération représentative du secteur à profit social en Wallonie et en Fédération Wallonie-Bruxelles, l'UNIPSO siège dans différents lieux de concertation et de décision dans lesquels elle est amenée à représenter et à défendre les intérêts communs des employeurs du secteur. C'est à ce titre qu'elle est membre du CESW depuis 2005. Elle fait également partie du Groupe des Partenaires Sociaux de Wallonie (GPS-W) depuis sa création.

www.unipso.be – rejoignez-nous sur   